



27/28 Février 2026

1/ Le Haut-Commissariat de l'ONU aux Droits de l'Homme redoute un nettoyage ethnique à Gaza et en Cisjordanie !

2/ Francesca Albanese :

la France doit donner le bon exemple et défendre l'indépendance des rapporteurs spéciaux !

1/ L'agence des Nations unies affirme que des actes rapportés « peuvent constituer des crimes contre l'humanité », voire « un génocide » s'ils sont perpétrés dans l'intention de détruire un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

« L'intensification des attaques, la destruction méthodique de quartiers entiers, (...) le refus d'apporter une aide humanitaire (...) conjugués aux transferts forcés qui semblent viser à un déplacement permanent, suscitent des inquiétudes quant à un nettoyage ethnique à Gaza et en Cisjordanie », écrit le Haut-Commissariat dans un communiqué accompagnant un nouveau rapport.

Ce rapport, couvrant de novembre 2024 à la fin d'octobre 2025, détaille « les massacres et les mutilations infligées en nombre sans précédent à des civils par les forces israéliennes » au cours de la guerre déclenchée par l'attaque sanglante du Hamas en Israël, le 7 octobre 2023. Il dénonce « la propagation de la famine et la destruction des infrastructures civiles restantes, imposant aux Palestiniens des conditions de vie de plus en plus incompatibles avec leur maintien » dans ce territoire.

Le document compilant des données de l'ONU, de sources gouvernementales et d'ONG, rappelle que sur la période prise en compte, les « attaques meurtrières observées à Gaza ont suscité de vives inquiétudes quant au fait que les forces israéliennes aient intentionnellement ciblé des civils et des biens civils ». *Il établit notamment la mort d'au moins 463 Palestiniens, dont 157 enfants, des suites de la famine, relevant une « conséquence directe des actions entreprises par le gouvernement israélien ».*

En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le rapport regrette « l'usage systématique et illégal de la force par les forces de sécurité israéliennes, la détention arbitraire généralisée, la torture et [d']autres mauvais traitements infligés aux Palestiniens détenus, ainsi que la démolition illégale et massive de maisons palestiniennes ».

<http://www.couserans-palestine.fr/>

TSVP ⇨

Ces pratiques servent à discriminer, opprimer, contrôler et dominer systématiquement le peuple palestinien ».

Le Haut-Commissariat aux droits humains souligne encore « l'absence de toute mesure visant à garantir la responsabilité pour les violations du droit international » commises durant la guerre.

Le document fait également état d'usage « excessif ou disproportionné » de la force par l'Autorité palestinienne et des groupes pro-palestiniens.

2/ Francesca Albanese :

la France doit donner le bon exemple et défendre l'indépendance des rapporteurs spéciaux !

Devant les critiques visant la rapporteuse spéciale des Nations-unies, Francesca Albanese, sur les territoires palestiniens occupés, basées sur des propos sortis de leur contexte, la France doit donner le bon exemple et défendre l'indépendance des rapporteurs spéciaux, estime un collectif d'universitaires dans une tribune au « Monde ».

Les attaques récentes visant Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, ne constituent pas une simple polémique politique. Elles reposent sur l'exploitation d'un extrait d'une vidéo tronquée lui attribuant des propos qu'elle n'a pas tenus, à savoir qu'Israël serait l'ennemi commun de l'humanité. Elles posent une question de principe : celle du respect de l'indépendance et de la liberté de parole, dans le cadre du droit international, des personnes chargées par l'ONU d'enquêter sur des violations des droits humains.

Lien avec l'article en ligne :

En appelant à la démission de Francesca Albanese, les autorités françaises fragilisent les mécanismes onusiens

Appel à dons pour Gaza

Les Palestiniens de Gaza ont besoin de votre soutien !

Depuis plus d'un an nous avons financé des livraisons d'eau potable gratuite par camion citerne et de nourriture pour plus de 60 000 €. Nous devons continuer !

Chèques à l'ordre de Couserans-Palestine à envoyer à Susan Morris Warman, Le Guerrat, 09420 Esplas de Sérou, en indiquant au verso « eau Gaza ».

Adhésion à Couserans-Palestine (facultative) couple 34 €, personne seule 18 € petit revenu 10 €

Couserans-Palestine (09), créée en 2002, regroupe plus de 200 adhérents en Ariège, qui agissent pour l'application du Droit international.

Instauration d'un État palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale !

NOUS COMBATTONS TOUS LES RACISMES

GAZA

Génocide en cours

Mercredi 25 Février

873^e jours

72 082 tués·es

171 761 blessés·es